684 OSLER

de tâche qu'il s'est imposée, c'est-à-dire l'union de la profession dans tout le Canada. Voici ce que je pense de l'enregistrement international, intercolonial et interprovincial. L'homme qui a reçu une éducation médicale appropriée, qui a le droit d'exercer sa profession dans son pays, et qui apporte des certificats irréprochables, doit être agrée comme un frère et traité comme tel dans n'importe quel pays et enregistré après le paiement de la licence habituelle. La manière dont le médecin Anglais est traité en Suisse, en France et en l'alie, et cette lutte intestine qui existe cu ce pays-ci, démontre bien comment ce misérable Chauvinisme peut gâter les belles manières qui devraient toujours caractériser une profession libérale.

Bien qu'un peu en dehors du sujet, que l'on me permette d'attirer l'attention sur un côté particulier des Bureaux Provinciaux—sur un malentendu dans l'exercice de leurs fonctions. La profession exige de l'homme qui désire se joindre à elle une bonne conduite et une connaissance de l'art médical. Il est facile de se rendre compte des connaissances médicales d'un candidat, pour des examinateurs qualifés, pourvu qu'ils aient tout ce qu'il faut, hôpital, etc., à leur disposition. Plusieurs de ces bureaux n'ont pas suivi la marche du progrès et les questions posées aux candidats montrent un manque absolu de méthodes. Cet état de chose est souvent irrémédiable, parce qu'il n'est pas toujours facile d'avoir des experts comme examinateurs pour ces bureux.

En vérité, quelque soin que l'on apporte dans leur orgaisation, ces bureaux ne peuvent pas examiner convenablement sur les diverses parties scientifiques et il est tout à fait intitle d'exiger des élèves de nouveaux examens sur l'anatomie, la physiologie et la chimie. Les bureaux provinciaux ont fait beaucoup de bien pour l'enseignement médical sur co-continent et ils devraient maintenant couronner leur œuvre en faisant disparaître, dans leurs examens pour la licence, toutes les questions théoriques pour ne s'occuper que de questions pratique de médecine, chirurgie et accouchement en y faisant entrer les autres sujets moins importants.